

# Association Poneys Midi-Pyrénées

Règlement du concours régional Modèle et Allures, le 29 juin 2014 à St Etienne de Tulmont - Pitray

Le concours (niveau régional, toutes races, toutes tailles à partir de B)

est organisé sous la responsabilité de l'Association Poneys Midi-Pyrénées en partenariat avec l'IFCE (ex HN).

Ce concours se tiendra le **29 juin 2014** sur le site de St Etienne de Tulmont-Pitray de 7h 30 (accueil) à 18h (fin du rappel).

**Le respect des horaires est impératif, sous peine de disqualification.**

**Le nombre total de participants est limité à 85.**

Inscription dans l'ordre d'arrivée des bulletins accompagnés des chèques d'engagement au siège de l'Association Poneys Midi-Pyrénées

Il n'y a pas de concours local en Midi-Pyrénées, tous les poneys sont donc qualifiés pour ce régional s'ils respectent les conditions règlementaires rappelées ci-dessous.

Ce concours est ouvert aux poneys des régions voisines, sachant qu'un poney ne peut participer qu'à un seul régional.

**Ce concours est qualificatif pour les finales nationales Pfs au Sologn'pony 2014, y compris pour les hongres Pfs de 3 ans.**

**Jugement** : 2 jurys (épreuves en parallèle), juges nationaux.

**Deux documents seront annexés à ce règlement et seront à utiliser à l'exclusion de tout autre : un bulletin d'engagement et un formulaire de réservation de box.**

Ce concours est couplé au Régional Connemara, organisé la veille sur le même lieu.

Pour les participants au Régional Connemara, l'inscription au Régional Toutes Races est possible et se fait à l'aide du formulaire spécifique d'engagement disponible par courrier ou en téléchargement sur le site de l'Association Poneys Midi-Pyrénées,

**Un tarif réduit est consenti aux éleveurs participant aux 2 concours.**

Les box (en dur et paillés, portes simples) sont facturés 35 euros quelle que soit la durée d'utilisation.

Ils sont disponibles du vendredi midi au lundi matin.

Leur nombre est limité à 60, ils seront attribués dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

**Attention** : le régional Toutes races réunit chaque année environ 80 poneys (cependant, tous ne demandent pas un box)

Dans le cas où il manquerait des box, les derniers inscrits pourront se voir proposer un box démontable à un tarif plus élevé.

Dans la mesure du possible, les mâles seront séparés des femelles.

**Remarque importante concernant les Pfs et les welsh :**

**Ne peuvent toucher les primes HN que les PONEYS INSCRITS AU PROGRAMME d'ELEVAGE DE LA RACE**

**Une vente de poneys d'élevage** (obligatoirement participants à ce concours) est couplée à cette manifestation.

Les poneys à vendre (à inscrire - gratuitement - sur le bulletin d'engagement) seront signalés sur le catalogue de la manifestation et par un ruban de couleur distribué le jour du concours.

**Les poneys (sauf les foals) ne peuvent concourir que s'ils sont présentés avec leur document d'accompagnement validé et portant mention des vaccinations obligatoires, attestant de leur vaccination contre la grippe équine.**

**ATTENTION** : à compter de cette année, nouveau protocole de vaccination contre la grippe pour les chevaux nés à partir de 2013 :

**Primo-vaccination : 2 injections à 1 mois d'intervalle puis rappel obligatoire 6 mois après.**

**Quelle que soit la race, les poneys sont toilettés** : crinière nattée ou piontée, queue faite ou nattée.

Le cavalier ou la cavalière doit être en tenue de concours, le présentateur en tenue correcte.

**Saut en liberté des 2 ans et 3 ans** : le présentateur se charge de l'abord de l'obstacle à la chambrière (fournie par l'organisateur).

Il peut choisir de déléguer ce rôle à un des organisateurs présent sur le rond d'Havrincourt et en prend l'entière responsabilité.

**Les poneys ne sont pas jugés sur des critères de conformation à une race, mais sur un modèle et des capacités de poneys de sport. Il n'y a pas de classement par taille.**

**Cas particulier des OC et des DSA :**

**Les OC doivent avoir au moins un parent poney, les DSA doivent être issus de croisements exclusifs d'arabe et de poney.**

**Le concours des 3 ans montés** est ouvert aux poneys de 3 ans inscrits soit à un stud-book des races de poneys, soit au registre «poney» ou DSA ou portant l'appellation Origine Constatée et toisant moins de 1m 49. *La finale nationale 3 ans montés hongres et femelles est supprimée à compter de cette année. Pour les Pfs l'épreuve régionale des 3 ans hongres et femelles est qualificative pour les finales nationales Pfs (ouverture cette année d'une épreuve nationale 3 ans hongres Pfs)*

Les mâles sont admis dans une épreuve spécifique qualificative pour la finale nationale des 3 ans mâles PFS, s'ils appartiennent à ce stud-book

**Toise obligatoire pour tous les 3 ans. Poneys hors taille acceptés, jugés et classés (mais non primés), à condition que leurs parents appartiennent tous les 2 à un stud-book des races européennes de poney. .**

**Qualification en finale nationale Pfs réservée aux poneys toisant au maximum 1m 48 non ferrés (1m 49 ferrés).**

Trois épreuves (obligatoires) :

- une présentation en liberté sur l'obstacle dans un rond d'Havrincourt (Cotes de 0m 80 à 1m 10 selon la taille du poney).  
**Barre de réglage à deux foulées**, 6 sauts maximum, au choix des juges, le premier saut se fait sur un petit vertical (pas de croix).
- une présentation individuelle montée (aux 3 allures, par pelotons de 5 au maximum) permettant de juger les allures.
- une présentation en main immédiatement après la reprise montée permettant de juger le modèle et les aplombs.

Les poneys sont présentés en filet simple, avec muserolle. L'usage de guêtres antérieures n'est autorisé que pour l'épreuve de saut en liberté, pas de protège-boulets. Le port de la cravache est autorisé. Les éperons sont interdits.

**Le concours des 2 ans** est ouvert aux mâles et femelles de 2 ans appartenant à un stud-book (seuls les poneys inscrits à un stud-book français sont primés). Les hongres et les poneys « Origine constatée » ou « DSA » sont admis à titre éducatif. Ils seront notés, mais ni classés ni primés. Toise maxi : 1m 47 non ferré. Les 2 ans ne sont pas toisés systématiquement mais le jury peut faire toiser un poney qui lui semblerait trop grand.

Deux épreuves :

- Présentation en liberté sur l'obstacle (**obligatoire**) - 6 sauts maximum, au choix des juges, le premier saut se fait sur un petit vertical (pas de croix). Cotes de 0m 60 à 0m 90 selon la taille du poney). **Pas de barre de réglage pour les 2 ans.**
  - Présentation en main à l'arrêt, au pas et au trot (jugement des aplombs).
- Le galop et le trot sont jugés (jugement des allures) pendant la présentation à l'obstacle en liberté. Présentateur en tenue correcte.

Les 2 ans mâles n'étant pas primés par l'IFCE – HN, **une prime de 50 € sera offerte par l'Association au premier de cette épreuve et de 30 € au second.**

**Le concours des 1 an** est ouvert aux mâles et femelles de 1 an appartenant à un stud-book. Les poneys « Origine constatée » ou DSA sont admis.

2 classements : mâles et femelles.

Le jugement se fait à l'anglaise : tous les mâles (puis toutes les femelles) ensemble sur la carrière. Le jury classe les candidats après les avoir vu au modèle et aux allures (pas et trot en main). Une note d'ensemble est attribuée à chaque poney assortie de remarques éventuelles sur les qualités et les défauts.

**Une prime de 30 euros et offerte par l'association au premier mâle et à la première femelle.**

**Le concours des poulinières suitées** est ouvert aux femelles suitées (**même non resailies**) inscrites à un stud-book européen des races de poneys (seules les femelles inscrites à un stud-book français sont primées). Le foal doit être inscriptible dans un stud-book français des races de poneys au 1<sup>er</sup> novembre de l'année en cours. **Les poulinières « Poney », « Origine constatée » ou DSA sont admises s'ils elles ont au moins un parent poney et si elles sont suitées d'un foal dont le père est un étalon poney approuvé dans sa race. Elles ne sont pas primables.**

Une épreuve : Présentation en main à l'arrêt, au pas et au trot.

Le foal, qui n'a pas à être tenu en main, entre pour une partie de la note. Présentateurs en tenue correcte.

**Pour les présentations en main (toutes catégories), le présentateur peut se faire aider par une personne de son choix.**

**Cette aide est obligatoire pour les poulinières suitées et les foals.**

**Concours foals** : Les foals sont jugés indépendamment de leur mère, **sur un concours spécifique**. Ils peuvent être accompagnés de leur mère (qui n'entre pas dans le jugement). Toutes races admises, y compris OC ou DSA issus d'au moins un parent poney (pas d'ONC). Présentateurs en tenue correcte.

**Une prime de 50 € sera offerte par l'Association au premier de ces épreuves (1<sup>er</sup> mâle et 1<sup>ère</sup> femelle) et de 30 € aux seconds.**

Une épreuve « **Coup de cœur des jurys** » réservée aux 3 premiers de chaque épreuve, **présents obligatoirement au rappel** en fin d'après-midi clôturera le programme. **Le gagnant recevra de l'Association une prime de 100 €.**

Le coup de cœur des jurys est le fruit de la concertation des 2 jurys lors du rappel.

**Droits d'inscription** : 30 € par poney pour les non-adhérents (10 € pour les foals s'ils sont présentés au concours foal en plus du concours des poulinières suitées) + **35 € par box à régler lors de l'inscription** à l'ordre de l'Association Poneys Midi-Pyrénées, accompagné d'un bulletin d'inscription **par poney** et d'un RIB (versement des primes HN).

Rappel : il est possible d'arriver la veille au soir. Les box sont paillés.

ATTENTION : les box en dur ne comportent pas de portes hautes.

**L'Association subventionne ses adhérents en leur consentant une remise de 10 euros sur chaque engagement.**

**Un tarif préférentiel d'inscription au Régional toutes races est consenti aux éleveurs qui souhaiteraient participer aux 2 concours (Toutes races et Connemara). Se référer au Bulletin d'engagement.**

L'organisateur se réserve le droit de refuser l'accès ou d'exclure du concours tout poney qu'il ne jugerait pas en état de participer (état général, comportement dangereux, poney non préparé à l'obstacle)

**Contact organisateur** : Association Poneys Midi-Pyrénées La Gardelle 81440 MONTDRAGON

Tél : 06-20-99-80-53

Mail : [assopmp@gmail.com](mailto:assopmp@gmail.com)

Toute information complémentaire sur <http://www.poneys-de-sport.com/asso>